L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

SAMEDI, 26 NOVEMBRE 1881.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE ST-CHARLES, DE BIDWELL.

Succès prononcé—Salle comble.

Dernières représentations de la pièce de Jas A. Herne

"HEARTS OF OAK,"

Magnifiquement montée. Supérieurement jouée.

La troupe formée avec soin ayant en tête JAS A. HERNE et KATHARINE CORCORAN

Matinées Mercredi et Samedi.

Dimanche, 27 novembre—Baker & Farrin dans "Chris and Lena." 23 nov—

Académie de Musique. DE BIDWELL.

Fermée cette semaine.

Dimanche, 27 Novembre. Pour la Semaine

THOS. W. KEENE.

Dimanche—Macbeth,	Jeudi—Hamlet,
Lundi—Richard III,	Vendredi—Macbeth,
Mardi—Richelieu.	Samedi Matinée—Shylock,
Mercredi Mat — Fool's Revenge.	Samedi soir — Richard III.
Mercredi soir—Othello.	

On peut se procurer des sièges maintenant.

Dimanche, 4 déc—Sol Smith Russel dans "Edgewood Folks". 20nov—

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks, Norton & Connor, Locataires Directeurs.

Ce soir et pendant la semaine, Matinée Mercredi et Samedi. Dernières représentations de

THE WORLD !

Avec toutes ses Scènes à Sensation.

JEUDI soir, 24 novembre—Grande Soirée de Gala.—A cette occasion, chaque dame présente au Grand Opera House recevra un Programme-souvenir, magnifiquement gravé, contenant une superbe photographie de la scène du Radeau, pour rappeler le grand succès de cette pièce, succès qui n'a pas eu d'égal à la Nlle Orléans.

DIMANCHE, 27 nov—Olivette, par la Compagnie d'opéra Comley-Barton. 22nov—

GODCHAUX,

81 et 83 rue du Canal,

La maison de vêtements confectionnés du Sud.

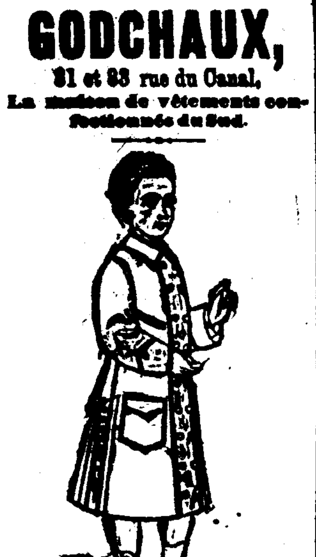

L'excellent choix de notre Stock de Linge d'Automne et Articles de toilette de toute sorte intéresse tous ceux qui peuvent avoir besoin d'un article de ce genre de notre commerce. Nous mentionnons avec orgueil le fait que les

GENRE,

DESSIN ET EFFET général de nos marchandises n'ont jamais été égalés.

Une inspection de notre stock sera trouvée intéressante et profitable au public acheteur.

LEON GODCHAUX,

81 et 83 rue du Canal.

18 sept.

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT,

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un an en avance de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,

37, 39 et 41 RUE ROYALE

Photographie Instantanée A LA GALERIE D'ART

L[redacted]THAL.

Le dernier succès en Photographie

Je prends plaisir à annoncer que j'ai fait acquisition d'instruments faits tout exprès pour la photographie instantanée. Par la rapidité prodigieuse du nouveau procédé de Gelatine, des photographies peuvent maintenant être faites en une fraction de seconde, saisissant ainsi l'expression et donnant des portraits dans les poses les plus difficiles sans causer d'inconvénients à la personne se faisant prendre.

Des temps obscurs ou nébuleux ne sont plus autant d'obstacles à l'exécution de la meilleure et de la plus artistique des photographies.

L'invention susdite est surtout convenable pour les enfants, bébés ou personnes nerveuses et les groupes de familles nombreuses. Il n'y a pas plus de doute de succès pour plusieurs que pour une seule personne.

Pas de frais additionnels pour les bébés.

Théodore Lilienthal,

121 rue du Canal.

Seul concessionnaire du célèbre procédé inaltérable Lambert pour les États de la Louisiane et du Mississippi.

Servez-vous de l'ascenseur pour aller à la Galerie d'art ou de l'escalier, si vous le préférez. 6nov—1an.

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Maison Tosso.

[redacted], LUNDI, 2 du courant, un très [redacted] d'étoffes françaises et anglaises [redacted] par eux et comprenant les [redacted] en

Etoffes laine, laine et soie,

—Un choix complet de—

Garnitures Brochées et à Carreaux,

Se mariant avec les couleurs de drape.

En offrant des BARGAINS spéciaux dans leurs étoffes pour robes, imperméables l'année dernière.

Ils sollicitent l'examen des personnes qui ont besoin de robes d'automne et d'hiver. 2sept—

Bisconteau Frères,

L'angle des rues Bayou et Hood.

GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de coton, etc., aux plus bas prix réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile. 30v—1an.

SPECTACLES BALS, &c

JARDIN DE WENGER.

Nos 11 et 13 rue Bourbon. TOUS LES SOIRS,

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Américaines,

Sous la direction du Prof. Albert Erchert, avec Mlle Emma Kissel, solo violoniste.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure. 2 oct—6m

INSTITUTIONS.

ECOLE DE DESSIN.

SOUTHERN ART UNION

203 RUE DU CANAL.

Comité sur l'enseignement de l'art: W. H. BUCK, A. Perelli, A. Molinary, P. Poincy, J. Genin, T. S. Moise, G. D. Coutoy, M. I. Smith, Jr., T. A. Cox.

A. PERELLI, Professeur de Dessin.

A. MOLINARY, Professeur de Peinture à l'Huile.

Mlle J. TUZO (de New-York), Professeur d'Aquarelle.

Classe du Jour—Dessin et Peinture.

Jours de leçons—Mardi, Jeudi et Samedi, de 2 à 4 heures P. M. Prix des leçons pour le Dessin $4, Peinture $6 par mois. Une déduction de $1 sera faite aux membres et à leurs enfants.

CLASSES D'AQUARELLE.

Mardi, Jeudi et Samedi, de 11 à 1 heure P. M. Prix des leçons $6 par mois; $1 de réduction pour les membres et leurs enfants.

CLASSE DU SOIR

Lundi, Mercredi et Vendredi, de 7 à 9 heures. Prix des leçons $3 par mois, prix ordinaire.

Classe Préparatoire de Dessin

Pour écoliers, Mardi et Vendredi, de 3:30 à 4:30 heures. Prix $4; $1 de moins pour les enfants des membres.

La classe de Mlle Tuzo Peinture sur Porcelaine commence Lundi et Jeudi, de 10 à 11 heures. Prix $10 pour un cours de 10 leçons.

Les applications doivent être adressées à Mlle GOODALE, aux Bureaux de l'Union, 203 rue du Canal.

20oct—3m—Dim Mardi Jeudi

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin)

196..........Esplanade..........196

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus utiles. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut. 1sept

GRANDE OUVETURE

—DE—

MODES

CHEZ

LELAND.

Les dames auront du plaisir à inspecter le stock vaste et varié réuni dans le moment en cet élégant "Fashion Emporium." Les articles sont entièrement nouveaux et sont tous de choix, des derniers genres parus. L'assortiment comprend des Bonnets, Chapeaux, Plumes, Fleurs, Ornements, Rubans, Peluches, Satins, Seleries, Crêpes, Parasols, Corsets, Ruchets, Cols et Manchettes, Jours de Fantaisie, Éventails, Sachets, Nécessaires, Ornements de jais, Boites à bijoux, Porte-cartes, Boites à ouvrage et Pelleries de jais, etc., le tout aux prix sans précédents suivants:

Chapeaux de paille et Bonnets	15c et au-dessus.	
Chapeaux garnis de	$2 00 à	$3 75
Chapeaux garnis	3 50 à	5 00
Bonnets garnis	3 50 à	6 00
Chapeaux garnis de New York	4 00 à	6 00
Bonnets garnis de New York	7 00 à	9 00
Chapeaux importés de France	12 00 à	25 00
Parasols	1 75 à	25 00
Ombrelles de soie pour dames	2 75 à	5 00
Corsets P.D. véritables	2 70 à	2 00
Mouchoirs de toile	20 à	25
Mouchoirs de deuil, H. S.	20 à	30

LELAND,

185--RUE DU CANAL--185

27 oct—

Pensions Restaurants &c.

PENSION PRIVEE

TENUE PAR

CLEMENS OLBERDING,

71..........Rue Royale..........71

A deux îlots et demi de la rue du Canal.

Emplacement pour Familles et Voyageurs. PRIX MODÉRÉS et Première Table. 11nov—3m

RESTAURANT DE LA LOUISIANE

112 RUE DOUANE,

Entre Royale et Bourbon.

Salon au premier. Chambres confortables pour voyageurs. Pension au jour, à la semaine et au mois.

LOUIS BEZAUDUN, propriétaire.

On y trouvera les mets les plus recherchés au marché et les vins des meilleurs crus. 1er nov—

RESTAURANT DE JOHN,

182 RUE DU CANAL,

Presque en face du Grand Opéra House. Nouvelle-Orléans.

JOHN STRENNA, Propriétaire. 9oct—3m

Pension Privée.

No 198 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.

J'AI l'honneur d'informer ma nombreuse clientèle que toutes les mesures ont été prises pour rendre le séjour de ma maison le plus agréable possible et l'on trouvera tout le confort que l'on puisse désirer dans un hôtel. Je prie les voyageurs de visiter mon établissement où ils trouveront bonne table et de magnifiques appartements, le tout à des prix modérés.

Je sollicite le patronage des habitants de la campagne.

2 sept—3 m — L. TRAPOLIN.

New-Orleans Canal & Banking Company.—Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1881.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Institution, devant servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, angle des rues Gravier et Camp, le second LUNDI de décembre (le 12) entre midi et 2 heures P. M.

J. B. Montreuil, Caissier protem.

15 nov—15 au 12 déc.

Bureau du Bienville Oil Works Co.—Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1881.—A l'élection annuelle qui a eu lieu le 10 octobre, les directeurs suivants ont été élus:

P. ALDIGÉ,	JOS. BAYLE,
A. DESBORMES,	F. J. GASQUET,
E. L. CARRIÈRE,	JULES ALDIGÉ.

Et à une assemblée de la direction le 7 novembre, les officiers suivants ont été réélus pour un an.

Président: JULES ALDIGÉ.
Secrétaire: A. BENJAMIN.

Signé: A. BENJAMIN.

9nov—1P

A. Desforges, Hy J Montagnet, Jos B Williams, Nlle-Orléans. Nlle Orléans. Pittsburg.

Grand Lake Coal COMPANY.

DESFORGES, MONTAGNET & CO.,

Marchands en gros et en détail de Charbons

Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux, fabriques, presses, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du marché.

Charbon en barils pour être expédié.

Chantiers { 1er sur la Levée, entre les rues Port et St-Ferdinand. 2me, de au pied de la rue Montorilla. 3me, de entre les rues Henderson et Robin.

Agents du "Bayou Sara Coal Depot".

Bureau: coin des rues Gravier et Carondelet, 1er sept—6m Nlle-Orléans, Lne.

Charbon ! Charbon ! !

J'AI l'honneur d'annoncer au public que j'ai ouvert de nouveau un dépôt pour recevoir les ordres de charbon à mon dépôt, No 39 rue Dauphine, où l'on trouvera les meilleurs charbons de Pittsburg, Anthracite et Cannell, au plus bas prix du marché.

29 oct—1m. DiMeVe. LAMBERT.

P. WERLEIN,

MAISON DE PIANOS,

135 - - - - - RUE DU CANAL - - - - - 135

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

LE PIANO MATHUSHEK,

Le seul Piano droit qui conserve son accord en permanence.

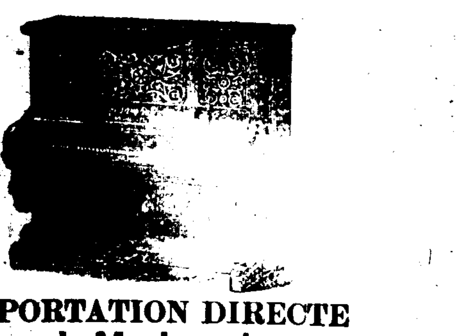

IMPORTATION DIRECTE

D'Instruments de Musique de tous genres.

INSTRUMENTS MECANIQUES.

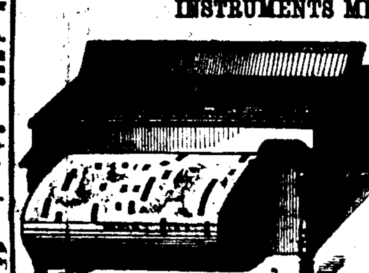

Melophones,
Autophones,
Organettes,
Organinas,
Boites à Musique,
Orgues à manivelle,

INSTRUMENTS A LAMES.

Accordéons,
Flûtinas,
Concertinas,
Harmonicas.

INSTRUMENTS EN CUIVRE

CORNETS, SAXHORNS,

De A. Lecomte & Co. et de Thibouville, de Paris.

INSTRUMENTS A CORDES.

VIOLONS,
VIOLAS,
VIOLONCELLES,
GUITARES,
BANJOS.

INSTRUMENTS A VENT EN BOIS.

Flûtes, Clarinettes Piccolos, Fifres, Flageolets, Bassons, &c,

CORDES POUR TOUS LES INSTRUMENTS,

EN GROS ET AU DETAIL.

10nov—

JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur,

34..........RUE BOURBON..........34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS CASIMIRS et étoffes à gilets. 27oct—3m

N'oubliez pas d'aller au No 15 DE LA RUE DAUPHINE

Septoline & Safety Oil DEPOT

—ET D'Y—

VOIR Le nouveau gaz de Pétrole; plus brillant que le gaz de charbon et est aussi meilleur marché—50 p. de mille pieds.

VOIR Le (Septoline) automatique avec mèche sans fin qui convient à toutes les lampes.

VOIR La lampe mécanique sans cheminée, donnant la lumière la plus brillante.

VOIR La lampe automatique de rue.

VOIR La lampe et le réflecteur de rue à globe, que le vent le plus violent n'affecte pas.

VOIR Les meilleures lampes améliorées à gaz, portatives.

VOIR Les lanternes portatives à tube.

VOIR Les meilleures lanternes de sucreries et de hangars à cane.

VOIR Les meilleures huiles et fluides d'éclairage pour lampes et machines à gaz.

VOIR Le plus grand chat du pays. Il vous regardera sans qu'il vous en coûte.

26 oct—1m

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Avet Vincent	Lavigne André
Audibert François	Larre Etienne
Bancillon, Da Judith	Legros Edouard Emmanuel
Bourgeois Louise Marguerite Marie	Lemaria Pierre,
Brun Jn Marie	Lasalle J J
Bur Jean	Lafitte Léon
Bourdina Mme Vve	Laquet Claude
Bardho Etienne	Labarrère Armand
Baud	Laporte Pierre
Chevarin Pascal	Lagailloule François
Chapalin Guillaume	Marchika Jean et Michel
Chaland Louis et S	
Coutor Paul	Martin Mme Eugène
Cassé Bertrand	Mey Dominique dit Berdiot
Cartel C'onde	Massart Pierre Joseph
Celestin Vve, née Abadie	Mesry François
Cerillon E	Martin Simon et Dominique
Cousiot Auguste	Moss Jean
Doren Les Thérèse Mr	Molle Joseph
Desanhaas Paul	Marquet Jean
Dusso Jean	Morse Jean Louis
Dussin Marc	Mathurin LeFeau
Dominique	Merlot François
Decoudeville Edouard	Michel Joseph
Dequemnay Blanc Louis de Gonzague	Mary Benedict
Debordin Mr et Mme D	Mungin Mme
Decloux Alexandre Henri	Moulin Charles
Dieudonné-Michel Joseph	Nest Barthélemi Davis
	Olivier Louis
	Pelleton Marie Vve Cézelin
[illegible] A.	Perrau Damien
[illegible] Edgar	Peyrot Jean
[illegible] Jean Marie	Pesse Pierre
[illegible] Dr Isidore	Perignoux Mme
[illegible] Mme Vve	Paillet Jean
[illegible] Jean	Papan Michel
[illegible] Mr et Mme	Peusclot
[illegible] Mme Vve	Robert Charles Guillaume Breton
[illegible] Mr et Mlle	Roland Ernest
[illegible] Jn Pierre	Renaud
[illegible] Pierre	Rivertagut Joseph Pierre
[illegible] Michel	Roby Henri
[illegible] Léon	Rosin Léon
[illegible] Emile	Sarret Vve Célestin
[illegible] Henri	Schaff Edouard
[illegible] Gustave A M	Thierry Mme Désiré Renaud
[illegible] Pierre J A	Thibaut Alexandre
[illegible] Charles N	Vignaud Edouard
[illegible] François	Vignaut Henri
[illegible] Jean	Villemain
[illegible] Gabrielle	Yves Mlle.
Laharrère Jean Marie	
Lamon Jean	
Laporte Jean Jolly	

Les Français sujets aux 28 jours de service militaire peuvent adresser au Département de la Guerre, par l'intermédiaire du Consulat, une demande de dispense. Ceux qui négligent cette formalité s'exposent à la rigueur de la loi.

La Nelle-Orléans, le 1er novembre 1881.

Le Consul de France,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

3 nov—

STAR Clothing House.

89-Rue du Canal-89

En faisant notre saint d'ouverture aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et au public en général, nous tenons à leur assurer qu'aucun effort ni aucune dépense n'ont été épargnés pour faire du

Star Clothing House

un des magasins les mieux achalandés et les plus attrayants; de sorte que maintenant et à l'avenir, il ne sera rien négligé par nous pour que le succès de l'établissement connu sous le nom de

Star Clothing House

soit éclatant. Si une attention polie, des relations loyales et de bonnes marchandises vendues à bas prix doivent y conduire, le succès est certain.

Magasin de Vêtements du Star,

89 RUE DU CANAL

Vêtements confectionnés, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

En variété infinie de modes et de styles.

Les dernières coupes-travail de premier ordre et

Prix de Sacrifice.

Assortiment complet de

Articles de toilette pour Hommes.

Dernières nouveautés en

Echarpes, Cravates, Cols, etc., etc., Chapeaux et Casquettes, Malles, Valises, Sacs de Voyage, etc.,

Département de linge fait sur commande.

Nous étant assuré les services d'un tailleur de premier ordre, et ayant désiré un magnifique assortiment de Casimirs, [illegible] à paletots, français et anglaises, Diagonales, etc., nous nous sentons capables de compléter aux plus difficiles.

COUPE GARANTIE.

Nous invitons à venir examiner notre stock.

STAR Clothing House.

89-Rue du Canal-89

23 oct—3m

OUVERTURE,

Lundi, 31 octobre,

Mme C. SAMSON,

150..........RUE DU CANAL..........150

Les dernières nouveautés de la saison en

Chapeaux et Bonnets

—ET EN—

NOUVEAUTÉS DE MODES.

30oct—6m

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui lors un État ait été votée et endossée par son peuple.

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

—DU—

MARDI 13 DECEMBRE 1881

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION !

Pas d'ajournement !

UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

Magnifique Chance DE FAIRE

FORTUNE !

—LA—

COMPAGNIE

DE LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

FERA

A

LA NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane.

—LE—

MARDI, 13 DECEMBRE 1881.

UN GRAND TIRAGE

EXTRA,

CLASSE M,

UN GROS LOT DE......	$100,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

MARDI, 13 DECEMBRE 1881,

Voyez la Distribution !

Distribution Extraordinaire !

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000..	$100,000
1 .... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
10000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit....	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit....	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit....	7,500
11,279 Lots s'élevant à....	$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage du

MARDI, 13 Décembre 1881.

TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION,

On demande des agents dans tous les États, comtés, villes et villages des États-Unis.

Demandez [illegible] argent et détails, [illegible] [illegible] accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, [illegible] à la Nlle-Orléans.

[illegible] pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au No 212 Broadway, New-York.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Auguste Schreiner vs Ph. Billmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1112—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1o Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Milneburg, au bout, à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, Troisième District de cette ville et ayant, en mesure américaine, soixante dix huit pieds de façade rue des Champs Elysées, la même façade rue Marigny, sur deux cent quatre vingt cinq pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné du côté de la ville par la propriété du défendeur Philip Billmann, et de l'autre côté, par le lac Pontchartrain.

2o Un autre terrain situé dans le dit village de Milneburg, attenant à celui décrit plus haut, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant soixante-dix huit pieds de façade rue des Champs-Elysées, la même façade rue Marigny, sur deux cent quatre-vingt-cinq pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur, s'étendant d'une rue à une autre.

3o Un autre terrain ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le dit village de Milneburg, faisant partie du terrain désigné par le numéro onze, dans le carré No trente-six, sur le plan primitif de Milneburg à prendre du côté le plus rapproché de la rue Frankfort, et ayant trente pieds de façade rue des Champs-Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure française.

4o Et un autre terrain, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le dit village de Milneburg, désigné sur le plan primitif du dit village, comme le terrain numéro un du carré cent-soixante quatre formant le coin des rues Columbia et François, et ayant soixante pieds de face sur la dite rue Columbia, sur cent-vingt pieds de profondeur et de façade rue des Français.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

25 nov—25—2,9,16,23,27 déc

ANNONCES OFFICIELLES.

Proclamation par le Gouverneur.

Département de l'Exécutif, État de la Louisiane.

CONFORMÉMENT à l'article 72 de la Constitution de l'État de la Louisiane, autorisant le Gouverneur à convoquer l'Assemblée Générale en session extraordinaire, moi, SAMUEL DOUGLASS McENERY, gouverneur de l'État de la Louisiane, j'ai jugé convenable, en vue des graves nécessités existantes, de lancer cette proclamation, convoquant l'Assemblée Générale de cet État en session extraordinaire et spéciale, à la Maison d'État à la Nlle-Orléans, pour Lundi, 5 décembre 1881, dans le but de légiférer sur les sujets suivants, savoir:

I. Décréter une loi ou des lois faisant des allocations pour couvrir les dépenses ordinaires du gouvernement; pour payer l'intérêt sur la dette publique; entretenir les écoles publiques, les universités et les charités publiques dans l'État de la Louisiane pour les années 1882, 1883; faire des allocations pour la maison d'État, et pour le rachat des warrants de la maison d'État, et pour le transfert du siège du gouvernement.

II. Décréter une loi ou des lois pour lever, collecter et forcer le paiement d'une taxe de licence sur toutes les personnes, associations de personnes et de corporations, poursuivant un commerce, une profession, vocation ou ligne d'affaires, excepté les exemptions, de taxes conformément aux articles 206 et 207 de la Constitution.

III. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir à un revenu annuel pour l'État de la Louisiane, par une levée annuelle de taxes sur toutes les propriétés non exemptées de la taxe par la Constitution et pourvoir aux méthodes d'assurer et collecter les dites taxes et en forcer le paiement.

IV. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir à la collection de toutes les taxes ou licences arriérées dues à l'État de la Louisiane, pourvoir à la vente de toutes les propriétés confisquées par l'État ou vendues à l'État pour taxes ou licences non payées; pourvoir à l'exécution de la garantie pour taxes ou licences, rendue en faveur de l'État pour taxes ou licences.

V. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir aux frais, droits et charges et aux fonds des dépenses judiciaires dans la paroisse d'Orléans.

VI. Décréter une loi ou des lois pour louer, vendre, échanger ou aliéner autrement la bâtisse de la Maison d'État, connue sous le nom d'Hôtel St. Louis, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, pour l'assurer et faire une allocation pour réparations ou assurance déjà effectuées.

VII. Décréter une loi ou des lois pour mettre en vigueur l'article 47 de la Constitution de l'État de la Louisiane.

VIII. Décréter une loi ou des lois disposant de balances non allouées dans le trésor d'État et transférer les dites montants de fonds général, ou d'autre fonds allouant des spéciales.

IX. Une résolution jointe contenant les affaires d'une session dans une autre, comme affaires non finies.

X. Aussi pour mettre le Sénat à même de donner son avis sur tous ou les nominations aux places, suivant l'article 66 de la Constitution.

Conformément au dit article 72 de la Constitution, la session spéciale est limitée à une période de 20 jours, et elle est convoquée pour cette période, le pouvoir de légiférer étant limité par le dit article aux objets ci-dessus spécialement énumérés.

Ayant donné et signé de ma main et avec le sceau de l'État de la Louisiane, ce septième jour de novembre, A. D. 1881.

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane

WILL A. STRONG, Secrétaire d'État.

8nov—1P

ATTENTION !

Planteurs Sucriers !

Acide sulfurique, Acide Muriatique, Super Phosphate de chaux sol, Super Phosphate d'Alumine sol.

Pour la clarification du jus de la canne, fabriqués et en vente par

Stern's Fertilizer and Chemical Manufacturing Company,

14 rue de l'Union, Nouvelle-Orléans. 3 oct—3m

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 8

Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer ses nombreux clients, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promptement une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés sur le plus court délai.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

AUX MAGASINS BLEUS,

Coin Vieille-Levée et Bienville.

19 juil—1an. Nlle Orléans.

Occasion rare.

250 douzaines de ciseaux fins comme il n'y en a pas en ville, à très bon marché. 12 douzaines déteints à ciseaux contenant 4 paires de ciseaux. Couteaux et ciseaux pour couper les cors. Pour rasoirs, des couteaux valant $1,50 seront vendus à 75c. Aussi, 100 douzaines de couteaux de table. Sécateur, Scorpet pour jardiniers, à vendre par A. Lamothe, 101 rue Royale.

1er sept—3m. Dim. Mar. Jeu.

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de souliers Tiger. Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3,50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez le Grand Tigre. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin et à vendre aux plus bas prix. 15 oct—1an DMAJ

COMPAGNIE D'ASSURANCE

—DU—

CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE CO.)

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée en 1849. Réorganisée en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

Sollicite des

Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN..........Président.
S. B. NEWMAN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........Secrétaire.

Directeurs:

Samuel B. Newman	Samuel H. Kennedy,
Thomas A Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
S. Hernsheim,	Alf. Moulton,
Geo. W. Sentell,	Wm. B. Conger,
P. R. Mortimer,	John M. Parker
Reuben G Bush	George Martin,
Edward Nalle,	Harry L. Finch,
W. W. Swain,	J. J. Reiss,
A. H. Steward,	Lucien Delery,
J. Marquez,	Louis Prados,
Chas. H. Dolese,	Charles Newman,
R. P. Grigsby,	S. C. Coulon,
Wm A. Phelps,	John Calder,
Fred. Marks,	Wm. R. Lyman
S. H. Adams	10 juil—1 an V 2C

Liste des lettres .... restant au Bureau de la Poste le Samedi, 19 novembre 1881.

OUVERTURE DIMANCHE de 9 A. M. à 1 HEURE P. M.

LISTE DES DAMES.

Bon Vve Julie Florence
Lapine Jeanne, épouse Lacoste
Motte Coriane madame
Navarro Clothilde Mlle

LISTE DES MESSIEURS.

Bernard Monsieur	Isabelli Domenico Angiolo
Bordenave Pierre	Koulin Chas Monsieur
Caza Capone Guiseppe	Lamartegui Pascal De Foe
Chalaine Leonarde	Lopez Vito signor
Cesare Rolando 2	Luques Sr D Jose A
Coutaud Denis Monsieur	Papagrande signor
Cerne Monsieur profeseur	Pournet Lucien Mons
Dumas Adrien Monsieur	Riguele Baldassano
Francis Gabriele	Solano Giuseppe
Franklin Pedro A	Toncas Monsieur H
Gonzalez Etienne Monsieur	Vito Giovanne
Huijon Monsieur manufacture de tabac	Vital Monsieur Henri

W. L. McMILLEN, Maître de Poste.

Avis aux Contribuables.

Bureau No 26, Passage de la Bourse.

LE soussigné est chargé de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'État, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'État à un escompte libéral.

JOHN T. DUFOUR,
No 26 Passage de la Bourse.

spé—

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

De la propriété laitière Melrose, Près de l'Avenue Napoléon.

Dans l'affaire de J. L. Lobdell vs Ch. Hardeman. No 4601. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur, bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 3 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu par l'hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—, en date du 15 novembre 1881, rendu dans l'affaire ci dessus pour opérer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, située dans le 6e district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Milan et Berlin, mesurant 155 pieds de face à la rue Carondelet sur 182 pieds 4 pouces de profondeur et face à la rue Berlin; ensemble avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent et connus sous le nom de Vacherie Melrose. Une maison en bois de très belle apparence, de 60 pieds sur 120.

Conditions—Moitié comptant, et le reste à un an de crédit, en un billet garanti spécialement par hypothèque et privilège du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de huit pour cent d'intérêt du jour de la vente à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le montant du billet, paiement par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1882, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. S. Beck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 nov..19 26 nov..3 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des jardins, formant l'angle sud ouest des rues St-Charles et St-André, avec de grands terrains et embellissements champêtres.

Succession de R. H. Bayley—No 35,273.

Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON, Encanteurs—Bureau No 31, rue du Camp—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 29 mars 1880, et rendu dans la dite succession, la propriété décrite suivante, savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, et dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, St-André et Joséphine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas McKnight à H. Hatner, passé pardevant P. C. Cuvillier, ex-notaire en cette ville, le 28 avril 1868. Le dite portion de terre forme l'angle sud ouest des rues St-Charles et St-André. Elle mesure 74 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles, environ 65 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la partie du fond, sur 173 pieds de profondeur et de face à la rue St-André.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui en appartiennent, comprenant un cottage substantiellement construit en briques et richement fini, retiré de la banquette sur un plateau élevé, avec une large verandah en fer et contenant un vestibule central, des salons, salle à dîner et des chambres à coucher, et en outre un attique fini et le rez-de-chaussée divisé en cuisine et chambres à domestiques.

La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement, et elle est ombragée par les plus beaux magnolias et d'autres arbres toujours verts; elle est bordée d'une riche barrière en fer, qui lui donne l'apparence d'une solidité et d'un confort que rien ne peut surpasser dans aucune autre résidence.

La propriété est sujette à un bail jusqu'au 1er octobre 1882; le locataire est chargé des réparations à ses frais.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acheteur, et à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant la clause usuelle de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection; les bâtisses devront être assurées et le transfert de la police au porteur des billets, et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1881, pardessus le prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant du prix sera requis au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.

5 nov—5 12 19 26, déc 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Magasin et Résidence dans le Centre du Deuxième District.

Sur la rue Vieille-Levée, entre celles Conti et St-Louis.

Succession de Moses Meyer.

No 4397—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau, 31 rue du Camp—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles. Il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la dite Cour, Division E, maintenant en congé, en date du 3 novembre 1881, et rendu dans la succession ci dessus la propriété ci-après décrite—

Le magasin et résidence en briques à trois étages, désigné par le No 83 rue Decatur ou Vieille-Levée, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et St-Louis. Le lot de terre sur lequel les améliorations ont été bâties mesure, en pied français, 18 pieds 11 pouces de face à la rue Vieille-Levée ou Decatur, dont 6 pieds de la dite façade sur le côté vers la rue Conti, sur une profondeur de 22 pieds 9 pouces, et les autres 12 pieds de la dite façade vers la rue St Louis, sur une profondeur de 42 pieds et à la profondeur du fond une largeur de 12 pieds 11 pouces. Le magasin, les installations, comptoirs, sont inclus dans la vente.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, payable en billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant tous les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et 5 pour cent, honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance sera transférée aux détenteurs des billets. L'acquéreur devant rembourser le montant de la prime pour le terme non échu de la police et assumer les taxes dues et exigibles en 1882, et, en outre, payer comptant, en sus du prix d'adjudication, les frais de publicité et la commission de l'encanteur fixée à 5 pour cent. Le dépôt d'argent usuel sera requis au moment de l'adjudication pour assurer de la part de l'acquéreur la parfaite observance des conventions de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 nov—5,12,19,26—3,10 déc

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph A. Aiken et femme (Annie M Aiken).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 4520—Division — Attendu que Mme Veuve Catherine M Aiken a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions des feux Joseph A. Aiken et Annie M. Aiken, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

17 nov—17,22 26

ASSURANCES

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé..........$500,000

Vingt-cinquième État Annuel.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN, 52 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état de sa situation ci-après pour l'année prenant fin le 31 décembre 1880:

Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—

Risques d'incendie.	$225,149 75	
Risques de rivières.	135,204 12	
Risques maritimes.	61,377 94	
		$421,731 81
A ajouter—Risques non-échus, 1879.		99,822 00
		$521,054 81
Risques non-échus, 1880.	$98,251 00	
Primes remboursées.	14,598 54	
		112,849 54
Primes nettes.		$408,205 27
A déduire: Pertes, etc., payées durant la même période—Sur les risques d'incendie.	$44,397 66	
Sur les risques de rivières.	79,836 77	
Sur les risques maritimes.	29,168 21	
		$153,402 64
Réserve pour les pertes non-ajustées et non-acquittées.		31,200
		$184,602 6
A ajouter—Réassurances.	$62,464 48	
Dépenses.	33,030 50	
Bureau des Assureurs.	5,810 36	
Taxes.	8,592 25	
Loyers.	3,000 00	
		$112,897 56
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital.		10,000 00
Dividende sur le capital—actions payées.	$49,582 91	
A déduire—L'escompte et l'intérêt.	28 815 18	20,767 73
		$328,268 23
Profits nets annuels.		$79,937 04

La compagnie possède les valeurs ci-après énumérées, estimées aux taux du marché:

Actions et Bons.	$351,580 13
Prêts et Hypothèques.	23,616 00
Prêts sur nantissements.	36,510 40
Billets à recevoir.	5,366 07
Propriétés foncière.	55,000 00
Primes en voie de perception.	22,590 66
Argent en caisse.	175,316 95
Total des valeurs.	$670,084 21

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

H. CARPENTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1881.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil des Directeurs à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année, comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Comptant de VINGT POUR CENT sur les primes nettes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

R. J. Hart	Julius Weis,	Ashton Phelps,
H. Renshaw	R. C. Hamilton,	D. Fatjo,
B. Bisco,	J. C. Morris,	T. L. Airey,
A. Baldwin,	James I. Day,	R. R. Craig,
C. Macready,	Thos. Simms,	Sam'l L. Boyd,
W. E. Seymour,	Chas. Roberts,	J. G. Gaines,
D. A. Chaffraix,	J. A. Blanc,	J. S. Flower,
J. L. Harris,	H. Newman,	

26 janv—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON.

5 lots de terre pour bâtir, au coin des rues Robertson et Kerlerec près Esplanade et Claiborne.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs Bureau, 31 rue du Camp SAMEDI 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu aux enchères—

Les 5 lots de terre contigus, parfaitement situés et bons pour bâtir, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6 et 7 dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Claiborne, Kerlerec et Robertson. Ils forment l'angle nord ouest des rues Robertson et Kerlerec et sont tout à la résidence de MM. Larousse et Wood. Le terrain est élevé, planté d'arbustes et d'arbres à fruits. Le voisinage est tranquille, respectable et bien bâti. Voir le plan pour les dimensions.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant, le reste à un et deux ans avec toutes les clauses habituelles, savoir, privilège de vendeur, 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des billets. Les taxes sont toutes payées jusqu'au 31 décembre 188.

Actes de ventes pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur. Le dépôt ordinaire en argent devra être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

26 nov—26 27 nov—3 déc à vente

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 56 rue Royale—SAMEDI, 26 novembre 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à mon bureau ci dessus indiqué, en vertu d'un décret rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Ernest Albert Otto Drewes, un beau lot de cigares, un lot de tabacs à fumer et à chiquer et un beau lot de pipes.

Aussi, un cheval, un wagon et un jeu de harnais.

Conditions—Comptant sur les lieux.

18 nov—18,20 22,24.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Deux lots de terre avec bâtisses, rue Annette Nos 37 et 39.

Succession d'Antoine Aimée Dupierris.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4094.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 10 novembre 1881—

Deux lots de terre contigus situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Annette, St-Antoine, Marais et Urquhart, désignés par les lettres A et B.

Les lots A et B mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations sur le lot A comprennent une maison basse en bois No 37, ayant quatre chambres deux cabinets, cuisine double, lieux d'aisance, citerne, &c., &c.

Sur le lot B—Une maison basse en bois No 39, construite dans le fond, ayant deux chambres, deux cabinets et galerie sur la façade, citerne, lieux d'aisance, &c., &c.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit. Les acquéreurs fourniront leurs billets portant huit pour cent d'intérêt de date et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, avec toutes les clauses usuelles de police d'assurance et les frais d'avocat à raison de 5 pour cent, en cas de non paiement à échéance. Les acquéreurs auront le privilège de payer tout le montant du prix de l'adjudication comptant, s'ils le désirent.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs—10 pour cent seront requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

12 nov—19 26, déc 3 10 17

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Résidence à deux étages rue Marigny No 97.

Maison simple en bois, No 99 rue Marigny, et une maison double à deux corps de logis, No 101 de la même rue.

No 4183—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Julie Marguerite de Moutzey, épouse décédée de Matern Weber.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 31 octobre 1881—

1. Un certain lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, au faubourg Marigny dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Grands-Hommes, Craps et Mandeville mesurant: 26 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la dite rue Marigny sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur lequel lot de terre est une partie du lot désigné par le No 202 d'après le plan général du dit faubourg et doit être pris du lot No 202 et doit être la partie la plus rapprochée de la rue Craps—et est borné d'un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Mad. Valette et de l'autre côté par le reste du dit lot No 202. Ensemble une maison simple couverte en ardoises, No 99, contenant trois chambres, cabinet, une galerie d'entrée, cuisine de trois chambres, hangar, citerne, puits, etc.

2. Un lot de terre situé dans le même District et îlet, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Marigny sur 153 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, lequel lot de terre est une partie du lot désigné par le No 210 d'après le plan original du dit faubourg Marigny, et doit être pris de la partie du fond du dit lot No 210, et est borné du côté de la rue des Grands-Hommes par le lot No 202. Ensemble, une maison en bois No 101, à deux corps de logis, ayant six chambres, cuisine double, lieux d'aisance, deux caves, &c.

3o Un certain lot de terre situé dans le même faubourg Marigny 3me district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Craps et Grands Hommes, mesurant 26 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny, sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles lequel lot étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No 202 de l'îlet No 18, d'après le plan original du dit faubourg Marigny, et est renfermé du côté de la rue Craps par l'autre moitié du dit lot No 202. Ensemble une résidence à étage, No 97, couverte en ardoise, ayant balcon en fer sur la façade, 6 chambres et 1 cabinet, corridors, haut et bas, cuisine de 4 chambres, deux citernes, hangar, lieux d'aisance, cour carrelée, &c. Le tout conformément aux plans qui sont exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur leur adjudication pour garantir la vente.

5 nov—5,12,19,26, déc 3 et 10.

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage dans la rue Union, 3me district.

Dans l'affaire de John Hansen vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 3079.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 24 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 16 novembre 1881, rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Moralès et Urquhart, lequel est la moitié du lot No 199 de l'îlet No 120 et mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, avec cuisine, désignée comme le No 125 rue de l'Union.

Conditions: Comptant.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr. notaire.

20nov—20,26 nov—3,10,17,24 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la liquidation de la Louisiana Life Insurance Company.

Bons consolidés de l'État de la Louisiane à l'encan.

No 4135—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 21 décembre 1881, à 12 1/2 P. M. à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 octobre 1881 dans l'affaire de liquidation du Louisiana Life Insurance Company No 4135, du dossier de la dite cour, le dit ordre ayant été lancé sur l'application de John Glynn, jr, receveur, etc., il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur, des bons deux pour cent de la Louisiane, étant les bons consolidés de l'État de la Louisiane émis en vertu d'un acte de l'assemblée générale, approuvé le 24 janvier 1874, et estampés conformément aux stipulations de la Section 2, de l'Ordonnance de la Dette d'État, dans la Constitution de 1879, lesquels bons sont des dénominations suivantes, à savoir:

251 Bons de $100 chacun,	$25,100.	
10 Bons de $1000 ..	..	$10,000.
1 Bon de $500 ..	..	$500.

Tous coupons non échus, à savoir: No 16 (dû 1er janvier 1882) au No 80 inclusivement des dits Bons y sont attachés, de même que le coupon No 12 du 1er janvier 1880.

Conditions de la vente—Comptant sur les lieux.

26 oct—26. nov. 2,9,16,20,3,10,17,20,21 déc

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire des enfants mineurs de Charles Erck.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 4306.

ATTENDU que Mme Amélia Erck, veuve de Charles Erck, de Memphis, État du Tennessee, comme tutrice, en vertu des lois du dit État, de Minnie Erck, Charles Erck et Frankie Erck, enfants mineurs du dit Charles Erck, décédé, a enregistré dans cette cour une pétition demandant à être autorisée à transporter hors de cet État tous les biens appartenant aux dits mineurs et situés dans cet État—

Avis est par le présent donné aux créanciers des mineurs susdits et à toutes autres personnes y intéressées d'avoir à déduire, dans les trente (30) jours qui suivront la date de la première publication de cet avis, les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles la demande de la dite pétitionnaire ne serait pas accordée.

Bureau du Greffier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ce vingt-septième jour d'octobre 1881.

JAMES T. CLARK, Greffier.

28 oct—28 nov 4,11,18,26,27

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4371.

Aux créanciers de Manuel Garcia et à toutes autres personnes intéressées,

Manuel Garcia vs ses créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Marcel T. Ducros, Esq, un notaire, le 5me jour de Décembre 1881, à 11 heures A. M.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, Henry L. Lazarus, juges de ladite cour.

Nlle Orléans 31 Octobre 1881.

E. A. LUMINAIS, député-greffier.

1er nov—1,15,30.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées dans le Troisième District.

Succession de Catherine Darner, épouse d'Anthony Wedges.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4361.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI le 24 décembre 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 17 novembre 1881 pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir—

1o Onze lots de terre, avec tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 23 borné par les rues Jeanne, Pauline, Marais et Urquhart, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement du dit îlet, d'après le plan de Joseph Pilié en date du 8 mars 1839, déposé en l'étude de E Bouny, notaire.

Les dits lots se touchent et forment la moitié du dit îlet font face à la rue Pauline et mesurent comme suit: le lot No 1 forme l'encoignure Pauline et Marais, et mesure 31 pieds 2 pouces 1 ligne face à la rue Pauline, sur une profondeur et face à la rue Marais de 118 pieds 3 pouces et 5 lignes. Les lots Nos 2 à 10 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Pauline, sur une profondeur entre lignes parallèles de 118 pieds 3 pouces 5 lignes, le lot No 11 forme l'encoignure Pauline et Urquhart et mesure 31 pieds de face à la rue Pauline sur 118 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Urquhart. Le tout mesure américaine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5 dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Urquhart, Villeré et Pauline, sur un plan de Nelson Fouché, Jr., le 6 avril 1848 et déposé en l'étude de P. E. Laresche, autrefois notaire, comme plan No 27 dans le livre de plan L, les dits 4 lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 4 lignes de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 95 pieds 3 lignes entre lignes parallèles.

Terme et conditions—Comptant sur adjudication, l'acquéreur assumant le "drainage privilège" s'il en existe et de payer les taxes de 1882.

Actes de vente pardevant A. Ducloux, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 nov—19,26 3,10,17,24 déc

Succession de Noel Cobos.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 43*4.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 17 décembre 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St Charles sur la rue St-Charles, entre celles Commune et Gravier, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 12 novembre 1881 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bagatelle, Bons Enfants, Moralès et Union, ayant 30 pieds de face rue Bagatelle sur 120 de profondeur.

Conditions: comptant.

Acte de vente pardevant J. H. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 nov—16,23,30, déc 7,16.

PAR W. I. HODGSON.

CETTE JOLIE MAISON DE RÉSIDENCE, EN BOIS, A DEUX ETAGES,

No 551 rue Dauphine, coin Poeté, avec un grand terrain, sans réserve, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu.

Cette maison de résidence en bois et à deux étages, jolie et confortable, avec dépendances, et portant le No 551 de la rue Dauphine ou Grands Hommes, avec vastes corridors, deux salons, salle à manger et huit autres appartements, caves, etc., cour pavée, jardin emb[illegible], grande citerne, etc. Le tout est en très bon état, et loué au taux nominal de $25 par mois.

Le terrain a 29 pieds 3 pouces et 5 lignes de façade rue Dauphine, sur une profondeur et façade rue Poeté ou Washington, de 151 pieds 6 lignes, le tout conforme à un plan déposé au Bon de la vente.

C'est une propriété des plus désirables et des plus à rechercher comme maison de résidence ou comme placement d'argent, et peut être visitée avec l'autorisation de l'encanteur.

Conditions: Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 0/0 d'intérêt; et toutes les clauses usuelles de garantie, 10 pour cent à payer comptant sur les lieux pour que la vente soit rendue certaine.

L'acte de vente pardevant John R Legier notaire No 79 Passage de la Bourse, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1882.

20nov—20,27—3déc.

Belle maison de résidence en briques, No 54 rue de l'Esplanade, Entre Chartres et Royale.

A un crédit de long terme—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet — SAMEDI, 3 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles il sera vendu—

Cette maison de résidence en briques à deux étages desirable et si bien située No 54 rue de l'Esplanade, entre Chartres et Royale (carré borné par la rue Quartier, 2me district de cette ville, avec une jolie verandah couvrant tout le trottoir, la maison a un vaste corridor aux étages supérieur et inférieur, se ont double salons à manger, 3 chambres à coucher à l'étage supérieur une bâtisse de dépendance à un étage, en briques ayant 3 chambres, le tout couvert en ardoises, cabinet, caves, chambres à charbon, et terre, hangar, citerne, etc. Le tout est en excellent état et bien réparé, avec gaz partout.

LE TERRAIN a environ 29 pieds sur 117 conformément à un plan déposé en l'endroit où aura lieu la vente.

Cette propriété de choix est contiguë aux belles maisons de résidences de MM. A. Lanata, P. Malochée, R. M. Givault, Chas A. Johnson, J. W. Coleman, Dr Chas J. Leis et autres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie; 10 0/0 à payer comptant sur les lieux pour rendre certaine la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, No 182 rue Commune, aux frais de l'acquéreur, qui aussi assumera toutes les taxes dues et exigibles en 1882.

20 nov—20,27 au 3 déc

PAR CHAS. H. REED.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Christian Haar.

Cour Civile de District—No 3932.

Maison cottage, rue Amelia et Peniston. Deux beaux lots de terre.

PAR CHAS. H. REED—Bureau, No 9 rue Carondelet—Albert Paul, encanteur—A l'encan, MERCREDI, 7 décembre 1881, à midi à la Bourse d'encan St Charles, sous l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété suivante:

DEUX (2) LOTS DE TERRE dans l'îlet 166, compris entre les rues Amélia, Peniston, Laurel et Live Oak, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesdits lots mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Live Oak sur une profondeur de 115 pieds. Les améliorations consistent en une maison cottage, avec tous les accessoires usuels, bon voisinage, à proximité des chars, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant E. R. Hogan, notaire aux frais de l'acquéreur.

4 nov—4,26, 7 déc.

UN JOLI PETIT COTTAGE, Sixième District.

BON LOT ET BON VOISINAGE.

Succession de Sarah Garvin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4245.

PAR CHAS. H. REED.—ALBERT PAUL encanteur.—Bureau rue Carondelet No 9.—A l'encan, MERCREDI, 30 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à la date du 29 octobre 1881, dans l'affaire ci dessus mentionnée, la petite propriété de choix, savoir—

Un certain lot de terre, dans le Sixième District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 130, borné par les rues Joseph, Octavia, Levée et Jersey. Le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Joseph, sur une profondeur de 139 pieds 5 pouces, suivant le plan de H. C. Brown, arpenteur. Les améliorations consistent en une résidence cottage, ayant diverses chambres, cuisine, citerne, etc., en bon état, bonne localité, près des chars et présentant les agréments usuels. Cette propriété sera vendue le—

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. R. Hogan, notaire aux frais de l'acquéreur.

30 oct—30—12 26 nov

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Onze cents acres de terre.

Dans la Paroisse St Landry.

Succession de Samuel P. Rusa, décédé. Cour civile de district, paroisse d'Orléans.

Dossier No 4,065, Division "C"

Vente pour opérer un partage.

A long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde St Charles, dans cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 7 novembre 1881 dossier No 4,065, dans la succession de Samuel P. Russ, décédé, il sera vendu à l'encan—

Onze cent onze et 60/100 acres, 1111 60/100 de terre, situés sur ou près la rivière Atchafalaya dans la paroisse St Landry, État de la Louisiane, comme suit à savoir:

La moitié est du quart sud ouest de la section [17] dix-sept, et la moitié est de la moitié ouest de la section [22] vingt-deux, le tout dans le comté cinq [5], sud de la région sept [7] est ayant 240 acres environ.

La partie inférieure de la moitié est de la fraction de section dix-sept [17] dans le comté cinq [5] au sud de la région sept [7] est et ayant environ 150 acres.

La moitié ouest du quart sud ouest de la section vingt deux [22] dans le comté cinq [5] au sud de la région sept [7] est et ayant environ 80 acres.

Les lots deux, [2] trois, [3], huit (8) et neuf (9) de la section un [1] dans le township six [6] au sud du range sept [7] est contenant à peu près 158 74/100 acres.

La moitié est du quart sud-ouest de la section quinze [15], La moitié ouest de la moitié ouest de la section [17] dix sept. La moitié ouest du quart nord-ouest de la section vingt-deux (22), et la moitié est de la moitié est de la section [21] vingt-et-un, le tout dans le comté cinq [5] au sud du range sept (7) est et contenant à peu près 482 86/100 acres. Les lots ci-dessus sont tous plus ou moins et sont situés dans le District ouest des terres de la Louisiane.

TERMES ET CONDITIONS.—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties. 10 0/0 du prix devra être payé au comptant sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, No 17 Commercial Place, aux frais de l'acquéreur y inclus les taxes dues et exigibles en 1882.

8nov—9,13,27—10déc.

L'Abeille de [illegible]

NOUVE[illegible]

SAMEDI, 26

C. E. KELL[illegible]

No 12 rue Dauphine,

Little Brown Jug,

La Belle P[illegible]

Banque Nationale [illegible]

Dans une réunion du [illegible] e cette banque, qui a eu [illegible] Gouverneur Samuel D. [illegible] teur de la Banque pour année par la mort [illegible] membre Louis A. W[illegible]

Le vice-président, Pierre [illegible] me par le Bureau, gérant [illegible] salle de dépôt, au coin des [illegible] où il se trouvera toujours [illegible] banque.

ETA[illegible]

Banque N[illegible]

à la Nouvelle [illegible] clôture des [illegible] octobre 1[illegible]

Prêts et escomptes	
Bons des E. U. pour circulation	
Bons d'Etat de la [illegible] pour cent	
Bons de Morgan's La & T. R. & Steamship Co. 6 pour au pair	
Autres actions, bons et [illegible] ques	
Autres valeurs actives, au taux	
Immeubles	
Dépenses courantes et payées	
Rachat du fonds avec le [illegible] rier des E. U.	
Prêts sur demande	$218[illegible]
Comptant en mains	612[illegible]
Change américain et étranger	326[illegible]
Dû par les banques et banquiers	73[illegible]

PASSIF.

Fonds social
Fonds de surplus
Profits indivis
Circulation
Dividendes non payés
Dépôts individuels
Dû aux banques et [illegible]

Pierre Lanaux, Alfred Moulton, John H. Maginnis, Samuel D. McEnery.

Chèques sur Londres, [illegible] Francisco et autres points. Banque succursale de dépôt [illegible]

BODLEY [illegible]

Dépôt 18 et 20

FEUILL[illegible]

RABAT

PAUL SA[illegible]

—Ah! vous êtes [illegible] geante, répliqua [illegible] je sache, un bateau n'a [illegible] maison ni de son [illegible]

—C'est juste, mais [illegible] tude à toutes les [illegible] rais pas été étonnée de réaliser encore.

Ce fut sur [illegible] arriva.

Elle vit ses amies l'eau et leur en demanda question est pour [illegible] conversation sur la [illegible] des architectes, dont [illegible] depuis huit mois, et commencait même de [illegible]

—Mais enfin, fit [illegible] d'où sort-il, ce [illegible] vous connu? [illegible] entendue avec lui?

—Ah! voilà [illegible] souriant avec malice.

—Voyons, ma bonne [illegible] drée d'une voix [illegible] commandons pas toute la [illegible] leme bien laisser à M. plaisir de la surprise, nous un coin de voile [illegible] coin!

—Eh bien! j'y [illegible] fille à voix basse, en deux bras qui [illegible] monde.

—Connais[illegible] vous M. [illegible] ja-jolie.